



**LA DIRECTION FAIT LE MENAGE DANS LES CDD,
LES INTERIMAIRES ET LES CONTRATS DE
PROFESSIONNALISATION
SOYONS SOLIDAIRES ET DENONÇONS CETTE
POLITIQUE CONTRAIRE AUX INTERETS DES
SALARIES ET DE L'ENTREPRISE**



SYNDICAT CGT ET UFICT-CGT DE JSPM 27, rue de l'industrie 59460 JEUMONT

Déjà en mars, il avait fallu une action déterminée de l'ensemble des salariés des ateliers pour déjouer la volonté de la direction de précariser les alternants arrivés au terme de leur contrat. En juin, le manque de mobilisation en vue d'obtenir l'assurance de l'embauche des alternants a renforcé la direction dans son choix de renouveler le recrutement de contrat de professionnalisation plutôt que de transformer en CDI les CDD arrivants à fin de contrat. Elle agit de même avec les autres CDD et intérimaires dont la fin des missions sont en cours malgré les promesses d'embauches savamment entretenues.

Les prétextes les plus fantaisistes sont invoqués pour justifier leur décision, lorsqu'elle daigne le justifier.

Malgré tout, la direction a besoin de communiquer en faisant croire que le taux d'embauche est important car elle a touché des subventions publiques en promettant la création d'emplois.

La vérité est pourtant très différente au regard des projets présentés au CE du 23 juillet 2010.

Sur les 50 alternants en fin de contrat cette année, 13 sont déjà annoncés « sortis » parmi les 24 ayant les résultats de leur examen. Seuls 2 ont un CDI, 4 un CDD et 5 poursuivent en alternance. La direction ne prévoit pas plus de 90% d'embauches des CQPM et pas forcément en CDI.

Dans le même temps, elle procède au recrutement de 42 nouveaux alternants dont 32 dans les bureaux. Cela va porter le nombre d'alternants à + de 9% des effectifs, trois fois plus que dans le groupe AREVA.

A cela s'ajoute des contrats de prestataires, tout aussi précarisés.

Outre qu'elle met nombre de jeunes dans l'embarras et l'incertitude du lendemain, cette politique dégoûte également les salariés chargés de former ces alternants sans la certitude de leur embauche. Cela ne peut qu'entraîner une perte des compétences du personnel à l'heure où la transmission du savoir faire est primordiale pour l'avenir de l'entreprise.

Pour la CGT, cela est inacceptable et nous l'avons fait savoir en votant contre le projet de recrutement des alternants pour 2010-2011 ET en appelant à l'embauche de tous les CDD et intérimaires en cours de missions

SOYONS SOLIDAIRES ET UNIS, LES EMBAUCHES SONT POSSIBLES CAR LA CHARGE EST DEJA ASSUREE JUSQU'EN 2012

LE 7 SEPTEMBRE 2010, SOYONS TOUS DANS L'ACTION POUR OBTENIR UNE BONNE REFORME DES RETRAITES ET COMBATTRE LES RECVLS SOCIAUX. SOYONS SOLIDAIRES POUR L'EMBAUCHE DES ALTERNANTS, DES CDD ET DES INTERIMAIRES QUE L'ON BERNE A COUP DE FAUSSES PROMESSES

JEUMONT LE 30 JUILLET 2010.